

**Extrait de procès-verbal  
de la séance du Conseil communal  
du jeudi 19 juin 2025**

Présidence : Mme Ahimara Buffat

**LE CONSEIL COMMUNAL**

- vu le préavis municipal n° 79 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour l'élaboration d'une stratégie de végétalisation et d'arborisation pour la Ville de Gland;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

**décide**

- I. d'accepter le préavis municipal n° 79 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour l'élaboration d'une stratégie de végétalisation et d'arborisation pour la Ville de Gland;
- II. d'accorder le crédit de CHF 136'640.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre cette étude;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 136'640.-;
- IV. d'autoriser à amortir le coût de l'investissement de CHF 136'640.- par le prélèvement du montant correspondant au coût effectif des études dans le fonds de réserve « Développement durable » (compte 2910.06), via le compte 76102.3300.00 « Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA » de la section 76102 « Protection de l'air et du climat – Développement durable »;

et prend acte :

- I. de l'amortissement du montant net de CHF 136'640.- sur une période de 10 ans, dès le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivant à la fin des études.

*En vertu des articles 160 et suivants de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) du 5 octobre 2021, cette décision est susceptible de référendum.*

*La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité, accompagnée d'un projet de liste de signatures, par 5 membres du corps électoral constituant le comité, dans les 10 jours suivant l'affichage des décisions du Conseil communal.*

Pour le Bureau du Conseil communal :

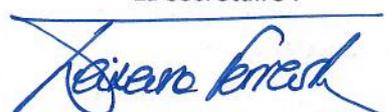
La présidente :



Ahimara Buffat



La secrétaire :



Karine Teixeira Ferreira